AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

225C1588
FR0012532810-FS0781

18 septembre 2025

Déclaration de franchissements de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DÉCLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DÉCLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.

WAGA ENERGY

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 18 septembre 2025, la société anonyme Air Liquide Investissements d'Avenir et de Démonstration (« ALIAD »)[1] (6 rue Cognacq-Jay, 75007 Paris) a déclaré, avoir franchi en baisse, le 17 septembre 2025, les seuils de 10% et 5% du capital et des droits de vote de la société WAGA ENERGY et ne plus détenir aucune action de cette société.

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions WAGA ENERGY hors marché, effectuée au profit de la société Box BidCo S.A.S., filiale du fonds d'investissement EQT.

[1] Contrôlée par L'Air Liquide SA.